EN ARMAGNAC, DANS LE GERS, AU HOUGA…

Le domaine de BENQUET

PONEY CLUB, CENTRE EQUESTRE

(Chevaux et poneys pour adultes et enfants, individuellement ou en groupe)

- ✓ leçons d'équitation
- ✓ voltige
- ✓ attelage
- ✓ randonnées
- ✓ stages de vacances
- ✓ classes vertes
- ✓ élevage de poneys landais

ET GITE DE GROUPE "3 EPIS"

- ✓ hébergement
- ✓ séminaires
- ✓ mariages
- ✓ réunions de famille
- ✓ anniversaires

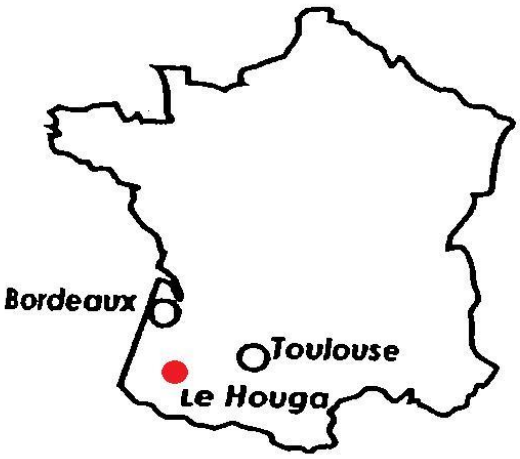

Renseignements :

Paule PERRON
« Benquet » 32460 LE HOUGA
Tél : 05.62.08.96.11

E mail : ***benquet32@orange.fr***
Site : www.ledomainedebenquet.com

VENEZ GOUTER L'EQUITATION

LA PLEINE NATURE

ET RETROUVER LA FORME

DANS UN CENTRE EQUESTRE

labellisé « Qualité France » **et « Bien-être animal »**

ET UN GITE

3 épis Gîtes de France

SOMMAIRE

I L'équitation.....4

Les cavaliers réguliers.....4
Les cavaliers « de passage » 5

II Le gîte…….....6

Tarifs de l'hébergement 6
Réceptions, réservation, règlement intérieur.....7

III Les stages de vacances…….....8

Description…….....8
Tarifs 9

IV Autres prestations…….10

Ce catalogue est valable jusqu'au 31/08/2023

I – L'équitation

TARIFS 2022-2023
(valables jusqu'au 31 août 2023)

LES CAVALIERS REGULIERS

Les tarifs varient en fonction du niveau du cavalier et des différents taux de TVA récemment modifiés. La TVA est à 5,5% en dessous du galop1 puis ventilée de 5,5% à 20% à partir du galop1.

Licence FFE 2023 (obligatoire) : Cavalier né en 2005 et après : **25 €**
Cavalier né en 2004 et avant : **36 €**
la cotisation à l'Association des Cavaliers de Benquet : **7 €**

LES DEBUTANTS

L'adhésion = 160 € pour le 1er membre de la famille, 60 € par adhésion supplémentaire à partir du 2ème membre

- séances hebdomadaires de 2 h : le forfait de 5 séances, le mercredi 65 €, le samedi 70 €
- demi-journées du mercredi (4 h), le 2ème et 4ème mercredi de chaque mois : 36 € la demi-journée

LES NON-DEBUTANTS (à partir du galop 1)

L'adhésion = 210 € pour le 1er membre de la famille, 110 € par adhésion supplémentaire à partir du 2ème membre

- demi-journées du mercredi (4 h), le 1er, 3ème et 5ème mercredi de chaque mois pour les galops 1, 2 et 3 : 39 € la demi-journée

Galops 3 à 5 : séances hebdomadaires de 2 h

- 190 € le forfait de 10 séances valable 1 trimestre civil
- 210 € le forfait de 10 séances valable 1 an

Galops 6 et 7

- 210 € le forfait de 10 séances valable 1 an

chaque séance comprend l'abord, la préparation du cheval et l'équitation.

LES CAVALIERS REGULIERS BENEFICIENT DE TARIFS PROMOTIONNELS SUR :

- Les cours particuliers 80 € au lieu de 100 €
- Les randonnées d'une journée 100 € au lieu de 120 €
- Les stages (cf. page 8)

LES CAVALIERS « DE PASSAGE »

LES DEBUTANTS

- Séance à l'unité (2 h) : 26 €
- Demi-journée (mêmes horaires que pour les adhérents) facturée 52 €

LES NON-DEBUTANTS

- Séance à l'unité (2 h) : 30 €
- Demi-journée (mêmes horaires que pour les adhérents) facturée 60 €
- Cours particuliers = 100 €
- Randonnée d'une journée avec pique-nique 120 €

chaque séance comprend l'abord, la préparation du cheval et l'équitation.

PLANNING 2022-2023 (HORS VACANCES SCOLAIRES)

MERCREDI	SAMEDI
10h-12h débutants poney	8h45-10h45 galops 3 à 5 10h45-12h45 initiation 2ème et 3ème année
14h-18h semaine 1, 3 et 5 : galops 1 à 3 semaine 2 et 4 : débutants	13h30-15h30 initiation 1ère et 2ème année 16h-17h galops 6 et 7

- Autres jours : cours particuliers, groupes, scolaires, attelage
- **Pendant les vacances scolaires :** cours chaque matin pour tous les niveaux
- **Tarifs dimanches et jours fériés :** le tarif des prestations est le double de celui des jours ouvrables (en dehors des stages programmés)

<u>Au cours du 1er trimestre 2022-2023</u>

- **Mois du cheval :** 4 séances pour 40 €, s'inscrire sur le site du CREO du 01/09 au 30/09/2022
- **Equitation pour tous :** 6 séances pour 50 € du 18/09 au 23/10/2022, le dimanche de 15h à 17h (sauf le 16/10 jour du CCE à Benquet)
    - ***abord du cheval au pré et au boxe, préparation, longe, longues rênes, balade le 23/10***

II Le gîte (20 à 24 places selon la durée de location)

TARIFS DE L'HEBERGEMENT

Les tarifs varient selon les saisons définies par « Gîtes de France », la durée, le nombre de personnes (20 pour une location à la semaine, jusqu'à 24 pour un week-end).

	Basse Saison	**Moyenne Saison**	**Avant/après Saison**	**Haute Saison**
	du 02/01/23 au 31/03/23 du 25/09/23 au 20/10/23 du 06/11/23 au 15/12/23	du 01/04/23 au 23/06/23 du 26/08/23 au 24/09/23 du 21/10/23 au 05/11/23 du 16/12/23 au 01/01/24	du 24/06/23 au 07/07/23 du 19/08/23 au 25/08/23	du 08/07/23 au 18/08/23
1 nuit	880 €	990 €		
2 nuits	880 €	990 €		
3 nuits	1045 €	1210 €		
4 nuits	1232 €	1400 €		
5 nuits	1320 €	1510 €		
6 nuits *< 11 personnes*	1400 € *1080 €*	1620 € *1350 €*	2400 €	2720 €
7 nuits	1496 €	1738 €		
Nuit supplém.	90 €	110 €		
			13ème nuit offerte	*13ème nuit offerte*

Pour Noël, la St-Sylvestre, Pâques, la Pentecôte et l'Ascension : 3 nuitées minimum

La semaine part du samedi 16h au vendredi suivant 14h pour laisser le temps à l'équipe de nettoyage d'effectuer un travail soigné

Le week-end part du 1er jour à 14h au dernier jour à 17h

- Le forfait ménage de départ est obligatoire : 370 € (il couvre 12 h de ménage par l'équipe d'entretien de Olivia Pescay)
- Le chauffage est à 19° à l'arrivée, il est ensuite facturé 142 € / 24h à compter de l'heure d'arrivée des hôtes
- Les lits sont faits avant l'arrivée des hôtes (16 € par personne). **Les serviettes de toilette ne sont pas fournies**.
- Caution de 500 €, rendue sous 15 jours après le départ. Cette caution couvre :
  - d'éventuelles dégradations du gîte ou du domaine
  - des lieux non tenus en « bon père de famille » (état de saleté abusif des chambres, sanitaires, cuisine ou salle de réception)

- ❖ Dans le prix de la location sont compris :
  - la fourniture des couettes et des oreillers
  - l'eau chaude, l'électricité et le gaz des cuisinières
  - les petits consommables en bonne quantité pour 3 jours

La taxe de séjour est de 1 € par adulte et par nuit, à régler par chèque séparé à l'ordre du trésor public

TARIFS DES RECEPTIONS (au-delà de 24 personnes)

- ❖ Sur devis

RESERVATION

Après versement d'un acompte de 20% et retour du contrat de location. Quittance sera donnée de cet acompte. L'acompte n'est pas remboursable en cas de désistement moins de 30 jours avant la date d'arrivée, sauf annulation **liée à la situation sanitaire du pays** (le chèque d'acompte ne sera pas encaissé).

REGLEMENT INTERIEUR DU GITE

- le gîte est mis à la disposition des hôtes qui l'entretiennent en "bon père de famille"
- le gîte est confié propre et en bon état de fonctionnement
- les hôtes du gîte ont libre accès au parc (partie publique), à la piscine (doublement sécurisée), aux agrès, à la forêt, aux installations équestres ; les petits enfants ne doivent pas être laissés sans surveillance et il est demandé de ne pas donner à manger aux chevaux
- un ou deux poneys doux et bien dressés sont prêtés gracieusement aux parents pour leurs petits enfants
- des ateliers équestres à titre onéreux peuvent être organisés, pour enfants dès 3 ans, adolescents ou adultes, sur réservation
- un contrat est signé, préalablement à la location, entre Paule PERRON et le responsable du groupe ; celui-ci doit être assuré en responsabilité civile pour les éventuels dommages causés par le groupe
- l'interdiction des duvets personnels et l'obligation d'utiliser les draps du gîte sont liées au risque d'apport de punaises de lits qui sévissent dans certains gîtes et hôtels du chemin de Saint-Jacques de Compostelle et dont Benquet est indemne. Pour cette raison il est également demandé aux pèlerins du chemin de Saint-Jacques de ne pas introduire de sacs à dos dans les chambres mais de les laisser dehors, sous la galerie couverte.

III – Les stages de vacances

Paule PERRON a reçu le trophée de l'innovation pédagogique de la FFE en 2009, et obtenu les labels « Cheval Qualité France » au titre du Poney Club, de l'Ecole des Chevaux et de l'Etape pour cavaliers ; le centre équestre a reçu le label ''Bien-être animal'' en 2021 et Paule est agrée formateur pour la ''capacité de détenteur d'équidés par la FFE depuis 2021.
Le centre équestre est également partenaire du ''Petit d'Artagnan''

DESCRIPTION

- Les stages sont organisés pendant les vacances scolaires par demi-journées (jusqu'aux galops 4 et 5) de 9 h à 13 h ou par journées entières (galops 6 et 7) de 9 h à 18 h.
- Les stages comprennent, selon le programme à demander à Paule :
  - du travail à pied, observation du cheval, révision des notions de base des soins aux chevaux, longe, longues rênes, tandem
  - de l'initiation à la voltige
  - du travail sur le plat : jeux (équifun, ponygames, gymkhanas)
    remise en forme du cavalier
    gymnastique du cheval puis exercices de « mise en selle »
  - des promenades à un seul cheval ou à la turkmène, en course d'orientation
  - des activités moins connues : amazone
    attelage à 1 et 2 chevaux
    alimentation du cheval
    soins vétérinaires
    maréchalerie
    notions d'élevage et d'éducation du poulain
    cours de biomécanique du cheval
  - le passage des galops 1 à 5 pour les cavaliers prêts (hippologie, travail à la longe et épreuves de concours complet type club 3)
  - le passage des galops 6 et 7 en dressage et saut d'obstacles et, sur réservation, en cross
  - une randonnée d'une journée avec pique-nique en forêt
- le travail à cheval est individualisé pour faire acquérir à chaque cavalier le « tact équestre » fait d'aisance à cheval, de compréhension et de finesse
- les séances au caméscope avec restitution vidéo permettent de progresser, ainsi que l'étude commentée de prestation d'excellents cavaliers lors de séances vidéo
- les stages se pratiquent en pleine nature et permettent de grandir, de réussir, de se faire des amis, d'approfondir ses connaissances sans le stress de l'année scolaire
- les stages peuvent souvent se pratiquer en famille

TARIFS

- cavaliers non adhérents : une demi-journée 52 €
  une journée avec déjeuner 120 € (dont déjeuner 16 €)

- cavaliers adhérents : une demi-journée 39 € (36 € pour les débutants)
  une journée avec déjeuner 88 € (dont déjeuner 16 €)

- randonnée d'une journée avec pique-nique en forêt : non adhérents 120 €
  adhérents 100 €

IV - Autres prestations

EQUITATION SCOLAIRE SANS HEBERGEMENT

Description

L'école d'équitation "Benquet" du Houga est équipée pour recevoir des groupes d'une trentaine d'enfants par demi-journée, grâce à la pratique d'ateliers simultanés en :

- soins aux chevaux
- voltige
- équitation (initiation, jeux, promenades)
- attelage

Chaque groupe est fractionné en 2 ou 3 sous-groupes. Ces activités équestres peuvent être prolongées par les enseignants et les parents. Elles peuvent aussi être préparées avec Paule PERRON, directrice du Centre équestre « Benquet ». L'activité équestre n'étant plus seulement un loisir mais un facteur du projet éducatif. Paule Perron peut fournir aux enseignants des documents pédagogiques et des posters édités par le Poney Club de France ; il existe une mallette "MAIF" intéressante ; un fichier d'activités pédagogiques très complet a aussi été réalisé par le Centre.

Tarifs

La pratique équestre :

Soit: sortie de fin d'année ou journée " grand air "

- séances d'activités équestres simultanées (soins, initiation voltige, équitation)
  les séances comportent plusieurs ateliers d'activités équestres en fonction du nombre d'enfants

1 h 30	18 €	par enfant

- en dessous de 10 enfants = tarifs « centre équestre »
- possibilité de pique-nique dans le parc ou dans les installations du centre équestre et d'utiliser les aires de jeux

Soit : pratique régulière de l'équitation sur 1,2 ou 3 trimestres

- tarifs dégressifs, à l'heure. Devis sur demande.
- autour des ateliers d'équitation, des ateliers de découvertes sont possibles.

CLASSES VERTES, ACTIVITES DE PLEINE NATURE AVEC OU SANS EQUITATION

A partir de 20 enfants :

- plusieurs catalogues détaillés gratuits sur demande. Le prix de la pension par jour par enfant est de 80 €, activités non comprises, gratuit pour les adultes accompagnants
- capacité agrée DDJS et IA : 24 enfants + 3 adultes

La qualité des activités proposées ont valu à Benquet ***le label « Ferme pédagogique »***.